

mun de lad. ville, le quatorsieme jour de mars lan mil iiijc
iiij^{xx} dix neuf.

(Signé) Pierre Jehan. Archimbaud. Pierre Henry, dit Couard.

« Extrait du papier et quarnet des fraiz de lad. entree par
moy secret. de la ville. (Signé) Noyere.

(Au dos de cette pièce)

« Je Pierre Barsuraulbe teinturier, citoyen de Lion, con-
fesse avoir eu et receu de mons. le trésorier Jacques de Bai-
leux, la somme de quatre vings dix liures tourn. contenues
de lautre part; tesmoing mon seing manuel cy mis, le ix jour
d'avril 1499. (Signé) Barsuraulbe.

« Parties du nombre des lettres du paille pour l'entrée
de la reyne, fait par le commandement de mess^{rs} les con-
seillers. Et premierement, pour le dehors, douze L taillées
de drap dor et porfilées dor et de soye noyre, plus pour douze
A de veloux noyr et porfilez de guipeures dor, qui sont vingt
et quatre lectres, tant L que A qui valent chacune, tant
pour la façon que pour fere guipeure, et po^r la soye, sept
solz six den. tournois, que montent les xxiv neuf liures
ix s. — Plus pour une cordelière faicte tout autort dor et de
soye noyre, qui vault, tant pour avoir fait la guipeure, que
pour la soye noyre, monte troys livres dix solz. — Plus pour
le dedans des pendans, pour dix aulnes de satyn jaune et
pour dix a. de satyn noir, pourfillez de soye noyre et de soye
jaune, tant pour les avoir taillées que porfillées, la pieszse
cinq solz, qui sont les xx, cinq liures piece. — Plus pour les
fons, trente troys armynes de veloux noyr, pour filees de
soye noyre, tant pour tailher que pour la soye, troi solz la
pièce monte quatre liures dix neuf sols. Somme xxii l. ix s.

« Plus pour ung grant A taillé de veloux pers porfilé de gui-
peure dor, et pour neuf fleurs de lys taillées de drap dor, qui
sont porfilées de guipeure dor, qui vault led. A avec les fleurs
de lys, la façon et la guipeure et la porfileure, troys liures dix